

194

dodis.ch/52263

*Notice du Vice-Directeur de l'Administration fédérale des finances
du Département des finances et des douanes, D. Kaeser¹*

COMPTE RENDU SUCCINCT DE LA VISITE DE COURTOISIE DU VICE-MINISTRE
DES FINANCES DU JAPON² AU CHEF DU DÉPARTEMENT DES FINANCES ET DES
DOUANES³ (13 DÉCEMBRE 1978)

[Berne,] 15 décembre 1978

Le chef du Département des finances et des douanes a reçu le 13 décembre, à la maison de Wattenwyl, pour un déjeuner suivi d'un entretien, M. SAGAMI, vice-ministre des finances du Japon chargé des affaires financières internationales.⁴

La conversation a porté tout d'abord sur le *remaniement du cabinet japonais*⁵. Après avoir présenté cet évènement comme un coup de théâtre, M. Sagami confirme à M. Chevallaz que le ministre des finances Murayama figure parmi les démissionnaires et qu'il ne pourra donc pas personnellement, à son grand regret, répondre à l'invitation du chef du Département des finances et des douanes⁶.

M. le Conseiller fédéral Chevallaz signale à son interlocuteur japonais les propos rassurants et assez convaincants que le président du Fed, M. Miller, a tenu, lors de son récent passage à Berne, sur les perspectives de succès des *mesures prises par les États-Unis* pour maîtriser l'inflation et stabiliser le dollar⁷: on pouvait en tout cas en déduire que la lutte contre l'inflation était devenue un impératif politique. M. Sagami répond que les autorités japonaises n'étaient pas encore entièrement rassurées. Le programme du président Carter était peut-être meilleur que la réputation qu'on lui avait faite. Il faudrait, pour en juger, attendre le résultat des prochaines négociations salariales, qui auront une importance décisive pour la réussite de ce programme. Le Japon reste convaincu que les États-Unis devraient faire davantage pour redresser

1. *Notice (copie)*: CH-BAR#E2001E-01#1988/16#4157* (C.41.111.0).

2. T. Sagami.

3. G.-A. Chevallaz.

4. *Annotation dans le texte original*: M. Sagami, qui revenait d'une visite à Bonn, était accompagné de son conseiller M. Gyoten, de l'Ambassadeur du Japon à Berne, M. Okada et d'un secrétaire d'ambassade, M. Fujii. M. le Conseiller fédéral Chevallaz était entouré du Directeur de la Division fédérale du commerce, [P. R. Jolles,] du directeur de la division politique II du DPF, [J. Ise-lin,] et du chef du service monétaire et économique de l'Administration des finances, [D. Kaeser]. Le vice-président de la Direction générale de la Banque nationale, [L. Schürmann,] a participé au déjeuner.

5. *À la suite de luttes de pouvoir en sein du Parti libéral-démocrate*, M. Ōhira avait remplacé T. Fukuda en tant que Premier ministre japonais le 7 décembre 1978. Cf. le rapport politique N° 19 de P. Cuénoud du 14 décembre 1978, CH-BAR#E2300-01#1988/91#269* (A.21.31).

6. Cf. aussi la notice de D. Kaeser du 21 novembre 1978, dodis.ch/51806.

7. Cf. la notice de J. Zwahlen du 7 novembre 1978, dodis.ch/49858.



leur situation. La stabilisation du dollar ne saurait être durable sans un assainissement fondamental des finances publiques, sans un effort accru dans le domaine des exportations. M. Sagami rappelle que les engagements pris dans le cadre de l'action concertée, puis les effets de la brutale revalorisation du yen ont contraint les autorités japonaises à pratiquer une vigoureuse politique de relance budgétaire. Ayant à couvrir par l'emprunt un important déficit financier, le Japon a une certaine réticence à tolérer sur son propre marché financier la concurrence d'un pays qui n'avait pas encore pris des mesures de redressement suffisantes. Quels étaient les sentiments des autorités suisses à l'égard du placement en Suisse de *bons du Trésor américain libellés en francs suisses*⁸? M. Schürmann précise que les autorités monétaires suisses sont favorables à cette opération qui, à leurs yeux, fait partie intégrante de l'ensemble des mesures de stabilisation du dollar annoncées de concert, le 1^{er} novembre, par les États-Unis, l'Allemagne, le Japon et la Suisse. Les négociations suivent leur cours et devraient se terminer au début de janvier. Le montant des bons à placer devrait être de l'ordre de 2 milliards de francs, les conditions – à l'exception du taux d'intérêt qui reste ouvert – seraient analogues à celles qui ont été arrêtées avec les Allemands. La Banque nationale, qui servira d'agent, veillera à ce que ces titres ne soient pas acquis par des non-résidents. Elle a le moyen d'éviter que leur placement n'ait des effets défavorables sur la liquidité du marché et sur le niveau des taux d'intérêt.

Un bref échange de vue a lieu sur la situation de l'Allemagne. M. Sagami et M. Chevallaz redoutent l'un et l'autre que l'insertion de ce pays dans le Système monétaire européen et la détérioration des relations entre les partenaires sociaux (aciéries) ne tendent à affaiblir le mark.

À la demande de M. Sagami, M. Chevallaz expose le point de vue des autorités suisses sur le *Système monétaire européen*⁹. M. Sagami estime, pour sa part, que ce système, conçu comme un moyen de protection contre les errements du dollar et comme un instrument d'intégration européenne pourrait jouer un rôle utile pour les pays participants à condition qu'il soit en mesure de bien fonctionner.

À son avis, les différences entre les taux de croissance et les taux d'inflation des pays participants font plutôt craindre que le Système monétaire européen ne devienne un foyer d'instabilité. M. Sagami et M. Chevallaz s'accordent à penser que les poussées excessives qui s'exercent sur le yen et sur le franc ne pourront être éliminées de façon durable que pour autant que les États-Unis parviennent à *maîtriser l'évolution du dollar*. Une nouvelle chute de la devise américaine favoriserait la balkanisation du système monétaire international.

Le Japon, précise M. Sagami, est parvenu pendant longtemps à refréner la tendance à l'*internationalisation du yen*¹⁰, mais cette tendance s'est assurément renforcée depuis 1976.

8. Cf. le procès-verbal N° 717 de la Direction générale de la Banque nationale suisse du 2 novembre 1978, dodis.ch/49364.

9. Cf. DDS, vol. 27, doc. 193, dodis.ch/50149.

10. Cf. la lettre de P. Cuénoud à J. Zwahlen du 27 avril 1976, CH-BAR#E2001E-01#1988/16#4164* (C.41.121.0).

On a voulu savoir du côté suisse, si le Japon, qui sera l'organisateur du prochain *sommet économique mondial*, pensait pouvoir introduire dans l'ordre du jour le *volet monétaire* qui avait malheureusement manqué au sommet de Bonn¹¹. Avait-on l'impression au Japon que les États-Unis seraient maintenant plus favorables à l'ébauche d'une coordination des politiques monétaires et de change entre les principaux pays. Selon M. Sagami, la position des milieux gouvernementaux américains n'avait guère changé, mais une conférence que M. Volcker, président de la Fed de New York, a faite récemment à la Warwick University contenait une ouverture dans ce sens.

Enfin, il a été question de la Chine, dont la situation politique, selon M. Sagami, n'est pas encore stabilisée. En réponse à une question de M. Jolles, il donne à ses interlocuteurs suisses des indications sur le financement envisagé du commerce japonais avec la Chine¹².

En conclusion, M. Sagami et le Chef du Département des finances relèvent l'un et l'autre que cette rencontre avait mis en évidence de frappantes analogies dans la situation du Japon et de la Suisse et un intérêt commun pour une meilleure coordination internationale des politiques monétaires et de change. Ils sont tombés d'accord sur l'opportunité de consultations plus fréquentes, à tous les niveaux.

11. Sur le sommet de Bonn, cf. la notice de J.-F. Riccard du 7 avril 1978, dodis.ch/51933; la notice de J.-F. Riccard du 11 avril 1978, dodis.ch/51934 et le rapport de D. de Pury et P. Aenishänslin du 7 août 1978, dodis.ch/51935.

12. Cf. DDS, vol. 27, doc. 190, dodis.ch/49088.